

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2023

Le 2 octobre 2023 à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, DUMAS Joële, ESTEBAN Michel, GILS Antoine, LAPEYRE Denis, MERCIER Lorna, MERICKSKAY Sylviane, PERRUTEL Robert, SALASCA Claudine, SOULIE Françoise, VILA Léone.

Absent excusé : COSTE Philippe donne procuration à SOULIE Françoise
JUPILLE Jacky donne procuration à GILS Denise
RICHELME-DAVID Suzanne donne procuration à LAPEYRE Denis

Madame DUMAS Joële a été nommée secrétaire.

Madame BEZES Mathilde, secrétaire générale, est désignée auxiliaire de séance.

APPROBATION COMPTE RENDU

Le procès-verbal du 11 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

PRÉEMPTIONS

- Bâtiment ancien hôtel rue Fabre d'Eglantine et rue Jean Jaurès appartenant à EPF Occitanie.
La commune ne souhaite pas user de son droit de préemption.

DÉLIBÉRATION SUBVENTION SYADEN

Validé à l'unanimité : délibération pour une demande de subvention concernant des travaux de rénovation des armoires E.P.

DÉLIBÉRATION BOURG-CENTRE

Délibération votée à l'unanimité concernant l'avenant n°1 de la commune de PEYRIAC-MINERVOIS qui a pour objet de conforter le Contrat Bourg-Centre de 1ère génération :

- En prolongeant sa durée de validité pour le porter à échéance du 31 décembre 2028,
- En organisant entre l'ensemble des communes Bourgs-Centres mitoyennes, la mutualisation des fonctions de centralité et d'attractivité au profit du bassin de vie.
- En actualisant si cela s'avère nécessaire les éléments de contexte, les enjeux de développement, et les axes stratégiques de la commune,
- En mettant à jour les actions prioritaires du Programme pluriannuel pour la période 2022-2024 et en projetant la planification des actions à moyen et long terme sur la période (2022-2028).

DÉLIBÉRATION CIMETIÈRE

Prolongation du délai jusqu'au 1^{er} décembre 2023 pour cette procédure engagée avec la société ELABOR :

- Procédure de régularisation, avant reprise, des sépultures sans concession relevant du régime du Terrain commun.

Votée à l'unanimité. Mise en concordance avec l'autre procédure des concessions en état d'abandon.

RESSOURCES HUMAINES

Exposé du 1^{er} adjoint par rapport au service technique :

- Information à tous les conseillers concernant les nouveaux horaires du service technique (à leur demande) qui seront mis en place dès le 1^{er} novembre (après avoir été approuvé en Comité Social Territorial). Nouvelle mesure approuvée à l'unanimité.
- Les conseillers municipaux sont également informés du renouvellement de contrat saisonnier de Renaud COLAS jusqu'au 29 février 2024.

FÊTE DE NOËL

Mme le Maire propose aux conseillers de réitérer la fête de Noël qui est célébrée chaque année (pour la 3^{ème} fois) le vendredi soir des vacances de fin d'année. Cette fois-ci ce serait le vendredi 22 décembre. Elle suggère de renouveler le vin et le chocolat chaud, les marrons grillés, les barbes à papa, toutes les animations seraient identiques même le groupe de musique (les JYVES). Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

AFFICHAGE NUMÉRIQUE

Mme le Maire présente les caractéristiques des différents panneaux d'affichage numérique (intérieur et extérieur) pour l'affichage légal (obligatoire) ainsi que pour tous les événements de la commune. Elle demande aux conseillers leur accord de principe afin de poursuivre les recherches auprès de plusieurs fournisseurs.

CHANTIER D'INSERTION

Le 2 octobre au matin, Mme PERIN Elisabeth, directrice du service insertion et cohésion sociale de Carcassonne AGGLO est venue présenter le nouvel encadrant du chantier d'insertion de Carcassonne Agglo CIAS. Une visite du chantier a permis de définir les modalités : démolition de l'existant et reconstruction du mur au City Stade et pumtrack. Les travaux entrepris auparavant n'ayant pas donné satisfaction.

La séance est levée à 19h40.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 6 NOVEMBRE à 18H30.